

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont informés que les dirigeants et administrateurs (ci-après le « Conseil d'administration ») de la SICAV ont décidé de modifier le prospectus de CLARESCO SICAV comme suit :

Il est décidé de renoncer au label ISR pour les deux compartiments CLARESCO SICAV – CLARESCO FONCIER VALOR et CLARESCO SICAV – CLARESCO INNOVATION au 31 mars 2024, en raison des nouvelles exigences de la version V3 du référentiel du label ISR.

Le retrait du label ISR entraîne une diminution des investissements ESG de 90% ESG (label ISR) à 60% ESG (Article 8 SFDR), ainsi qu'une augmentation du pourcentage des investissements sous la catégorie « 2autres » de 10% à 40%, pour ces deux compartiments.

Les modifications apportées sont présentées ci-dessous **en gras et/ou « barrées »** en cas de suppression d'information, et entreront en vigueur après un mois de préavis :

1. Dispositions générales

Risques spécifiques liés à l'investissement ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

~~L'ensemble des Compartiments Claresco Innovation et Claresco Foncier Valor~~ de CLARESCO SICAV visent à appliquer une politique ESG ~~ont~~ **en ayant** recours à certains critères ESG tels que décrits au sein de leurs stratégies d'investissement respectives.

Le recours à des critères ESG peut affecter la performance d'un Compartiment. Les critères d'exclusion fondés sur l'approche ESG de certains Compartiments peuvent à la fois offrir des possibilités d'investissement ou de désinvestissement avantageuses, mais également être désavantageux pour le/les Compartiments concernés. Dans l'hypothèse où un changement des caractéristiques ESG d'un titre détenu en portefeuille conduirait à un désinvestissement, ni le Compartiment, ni la Société de gestion ne seraient tenu responsables d'un tel changement. Les exclusions peuvent ne pas correspondre directement avec les aspirations éthiques des investisseurs.

Claresco Foncier Valor

Politique d'investissement

Un premier filtre d'exclusions sectorielles et normatives est appliqué à l'ensemble de l'univers d'investissement afin de prendre en compte la politique d'exclusion de Claresco Finance. Ce filtre vise à éliminer les entreprises :

- Qui sont impliquées dans les armes controversées (MAP et ASM) et uranium appauvri,
- Dont plus de 10% des revenus sont issus de l'extraction de charbon thermique ou de production d'énergie générée à partir du charbon

La sélection des valeurs s'appuie sur une approche multicritère ~~alliant analyses financière et extra-financière~~ qui porte notamment sur les éléments suivants :

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

- 1) Actif Net Réévalué, rendement des dividendes, génération de trésorerie, structure financière et niveau d'endettement.
- 2) Qualité des immeubles, risque de vacance, de perte de valeur et d'obsolescence.
- 3) Qualité de la gouvernance et de l'équipe de management.
- 4) Allocation entre les différentes catégories d'actifs en fonction de l'environnement économique.

La hiérarchisation des entreprises entre elles et la décision d'investissement ne résultent pas de l'application d'une moyenne pondérée de notes établies sur les quatre critères ci-dessus.

~~Analyse extra-financière~~ : Ensuite et en amont de l'analyse financière, l'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du Compartiment. L'analyse extra-financière est réalisée en interne sur la base d'une grille d'évaluation ESG comprise entre 0 et 100 suivant une approche *Best-in-Universe*, à partir des données ESG brutes provenant de sources externes EPRA sBPR et Bloomberg.

La grille d'évaluation ESG est composé de plusieurs critères répartis en trois piliers : Environnement, Social, Gouvernance.

~~A titre d'exemples :~~

- ~~Environnement~~
 - ~~Intensité énergétique (en MWh/m²/an)~~
 - ~~Intensité carbone sur les scopes 1 et 2 (en tCO₂/m²/an)~~
 - ~~Quantité de déchets annuelle émise (en tonnes)~~
 - ~~Intensité de la consommation d'eau (m³/m²/an)~~
 - ~~Etc...~~

- ~~Social/Sociétal~~
 - ~~Parité au sein du conseil d'administration~~
 - ~~Parité au sein de la direction générale~~
 - ~~Parité au sein des cadres exécutifs~~
 - ~~Nombre d'heures moyennes de formation par employé~~
 - ~~Proportion de turnovers~~
 - ~~Évaluations de la santé et de la sécurité~~
 - ~~Etc...~~

- ~~Gouvernance~~
 - ~~Indépendance du conseil d'administration~~

~~L'équipe de gestion a inclus à chacun des piliers des indicateurs évaluant la transparence du reporting des émetteurs sur les indicateurs ESG.~~

~~L'analyse de la gouvernance des émetteurs est quant à elle majoritairement réalisée de manière qualitative par l'équipe de gestion et entièrement formalisée.~~

~~De cette analyse extra-financière, au minimum 90% des titres en portefeuille obtiennent une notation ESG. Le fonds applique l'approche en sélectivité consistant à éliminer de l'univers d'investissement 20% des valeurs les~~

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

moins bien notées.

La méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG fait a minima l'objet d'une revue annuelle.

Dans le cadre de l'analyse d'impact social et environnemental et de gouvernance des entreprises, l'équipe de gestion réalise un reporting des indicateurs pour mesurer la performance extra-financière à travers quatre indicateurs :

- Emissions de Gaz à effet de serre par m² exprimé en tCO₂e/year/m² et couvrant le scope 1+2
- Promotion de la diversité à savoir le pourcentage de femmes au poste de managers
- Indépendance du conseil d'administration à savoir le taux de membres indépendants siégeant au board
- Signataires du Pacte Mondial de l'ONU

Parmi ces 4 indicateurs, le fonds s'engage à surperformer son Benchmark pour deux indicateurs « Signataires du Pacte Mondial de l'ONU » et « Emissions de Gaz à effet de serre par m² exprimé en tCO₂e/year/m² » et à améliorer les scores des deux indicateurs restants. Leurs taux de couverture doivent être supérieurs à 90% et 70% respectivement.

Enfin, l'analyse ESG est renforcée par une politique active d'engagement avec les entreprises vers des pratiques responsables (engagement individuel et collectif auprès des entreprises, politique de vote en assemblée générale). Les informations relatives à la politique en matière d'investissement durable de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.claresco.fr. Les principales limites méthodologiques sont présentées à la rubrique « Profil de risque » du prospectus de la SICAV.

Pour finir, à ce jour la Société de gestion ne prend pas en compte les principales incidences négatives (PAI) des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de l'Article 7 de la réglementation SFDR, par manque de disponibilité de données robustes. En revanche, la Société de gestion réfléchit à une évolution de sa stratégie d'investissement pour intégrer ces indicateurs d'impacts dans ses décisions d'investissement.

- Analyse financière : L'étude des valeurs est complétée par une analyse fondamentale financière dans un second temps, notamment à travers les critères suivants :
 - ✓ Actif Net Réévalué, rendement des titres, génération de trésorerie, structure financière et niveau d'endettement.
 - ✓ Qualité des immeubles, risque de vacance, de perte de valeur et d'obsolescence.
 - ✓ Qualité de la gouvernance et de l'équipe de management.
 - ✓ Allocation entre les différentes catégories d'actifs en fonction de l'environnement économique

Informations relatives au Règlement (UE) 2019/2088, dit « SFDR » :

Le compartiment CLARESCO FONCIER VALOR est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR car il intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant dans sa stratégie d'investissement. Pour ce faire, Claresco Finance a recours à un prestataire de données ESG externes qui permet de récupérer un score ESG agrégé pour chaque

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

émetteur de l'univers d'investissement et du portefeuille du compartiment. Ce score ESG est composé de plusieurs indicateurs tels que :

- Le pilier Environnement : énergie, eau, émissions carbone scope 1 et 2, déchets, impacts des produits sur l'environnement, stratégie environnementale... ;
- Le pilier Social : les conditions de travail et la satisfaction des employés, la santé et sécurité, la diversité, les Droits Humains... ;
- Le pilier Gouvernance : la composition du conseil d'administration, la politique de rémunération, le droit des actionnaires minoritaires, l'éthique des affaires...

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, Claresco Finance s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- 90% pour les grandes capitalisations boursières (soit supérieure à 10 milliards de dollars) et ;
- 75% pour les petites et moyennes boursières (soit inférieure à 10 milliards de dollars).

Pour finir, à ce jour la Société de gestion ne prend pas en compte les principales incidences négatives (PAI) des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, au sens de l'Article 7 de la réglementation SFDR, par manque de disponibilité de données robustes. En revanche, la Société de gestion réfléchit à une évolution de sa stratégie d'investissement pour intégrer ces indicateurs d'impacts dans ses décisions d'investissement.

Claresco Innovation

Objectif de gestion

CLARESCO INNOVATION est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur des valeurs de croissance des marchés internationaux.

Le compartiment vise à surperformer nets de frais de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, l'indice Bloomberg World Large-Mid NTR (WORLDN) converti en euros. Dans le cadre d'une gestion active et discrétionnaire, CLARESCO INNOVATION sélectionne des entreprises internationales jugées à forte croissance qui contribuent potentiellement, grâce aux technologies qu'elles développent, à apporter des solutions aux grands enjeux sociétaux actuels et futurs. ~~et qui se distinguent par leurs bonnes pratiques en matière sociale, environnementale et de gouvernance (ESG).~~

Analyse extra-financière :

~~Ensuite et en amont de l'analyse financière, l'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du Compartiment. L'analyse extra-financière est réalisée à travers une méthodologie propriétaire à travers deux référentiels : l'évaluation des bonnes pratiques ESG est effectuée par le prestataire externe Clarity AI et celle de la contribution potentielle aux grands enjeux sociétaux est effectuée à travers un modèle propriétaire Innovation for Global Challenges (IGC) développé par l'équipe de gestion.~~

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

Le premier référentiel d'évaluation quantitatif « Score ESG » fourni par Clarity AI est composé des critères suivants :

- « Score E » calculé à partir de plusieurs indicateurs tels que : énergie, eau, émissions carbone scope 1 et 2, déchets, impacts des produits sur l'environnement, stratégie environnementale...
 - « Score S » calculé à partir de plusieurs indicateurs tels que : les conditions de travail et la satisfaction des employés, la santé et sécurité, la diversité, les Droits Humains...
 - « Score G » par Clarity AI calculé à partir de plusieurs indicateurs tels que : la composition du conseil d'administration, la politique de rémunération, le droit des actionnaires minoritaires, l'éthique des affaires...
- Une note ESG comprise entre 1 (le pire) et 100 (le meilleur) est appliquée à l'ensemble des titres composant l'univers d'investissement.

Le second référentiel « Score IGC » permet de qualifier la force d'innovation des entreprises ainsi que l'impact potentiel de leurs technologies à travers une analyse qualitative entièrement formalisée qui s'appuie sur les critères suivants :

- Chiffre d'affaires de l'entreprise segmenté par activité récupéré depuis Bloomberg
- Investissements réalisés en Recherche et Développement (R&D) récupéré depuis Bloomberg

La méthodologie d'analyse *bottom-up* s'articule en 5 étapes :

1. L'identification des grands enjeux et sous-enjeux sociétaux,
2. L'identification des solutions pour lesquels la gestion souhaite évaluer l'impact potentiel,
3. L'analyse de l'impact potentiel des solutions identifiées (étape 2) sur l'ensemble des sous-enjeux sociétaux identifiés (étape 1). Une grille d'analyse propriétaire permet de qualifier l'impact potentiel de chaque solution sur chaque enjeu d'« impact négatif significatif » à « impact majeur ». Cette qualification est ensuite associée à une note quantitative (exemple : « impact positif majeur » correspondant à un score de 6).

Cette évaluation est agnostique aux sociétés développant ces solutions, elle permet au contraire de construire une vue objective de l'impact potentiel de chaque solution sur les sous-enjeux identifiés par le fonds. Elle s'intéresse plus particulièrement à 3 caractéristiques des innovations :

- Leur type de contribution (contribution directe ou indirecte en facilitant le développement ou le déploiement d'une autre solution)
 - Leur impact sur l'enjeu (impact mineur ou impact majeur)
 - Leur couverture de l'enjeu (couverture mineure ou couverture majeure)
4. La segmentation de la part de chaque solution dans l'activité globale des sociétés en s'appuyant sur des données quantitatives (notamment le pourcentage d'investissement en R&D par rapport au chiffre d'affaires annuel) et des analyses internes réalisées par la gestion. Le score d'impact potentiel d'une société correspond alors à la somme des impacts potentiels de chaque solution (étape 3) pondérée par leur part dans l'activité globale de la société.
 5. L'évaluation de la force d'innovation des sociétés sur lesquelles le fonds investit en s'appuyant sur des données quantitatives et des analyses internes.

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

Le score « IGC » d'une société correspond alors à la multiplication de son score « Impact Potentiel » (étape 4) et de son score « Force d'innovation » (étape 5). Une note ESG comprise entre 0 (le pire) et 100 (le meilleur) est appliquée à l'ensemble des titres composant l'univers d'investissement.

Ce score est appliqué à un univers réduit et intervient à la suite d'une analyse stratégique et financière réalisée par le gérant du fonds.

La combinaison pondérée des notes issues de ces deux référentiels d'évaluation permet d'agréger une unique note pour chaque société comprise entre 0 (pire) et 100 (meilleur).

En cas d'absence de données, deux cas sont à distinguer :

- En cas d'absence de « Score ESG Clarity », l'émetteur est considéré comme non noté,
- En cas d'absence du « Score IGC », l'émetteur est uniquement noté en se basant sur son « Score ESG Clarity » dans l'attente d'une analyse IGC. La gestion s'engage à améliorer progressivement et continuellement la couverture de l'univers d'investissement par une analyse IGC.

A la suite de cette analyse, le fonds applique l'approche en sélectivité consistant à éliminer de l'univers d'investissement 20% des valeurs les moins bien notées. Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG et un score IGC.

La méthodologie d'analyse et d'évaluation des critères ESG, ainsi que les critères retenus et notés composant le référentiel, sont revus tous les ans. Les principales limites méthodologiques sont présentées à la rubrique « Profil de risque » du prospectus de la SICAV.

Dans le cadre de l'analyse d'impact social et environnemental et de gouvernance des entreprises, l'équipe de gestion réalise un reporting des indicateurs pour mesurer la performance extra-financière à travers quatre indicateurs :

- Total des émissions de CO2 (Scope 1 + Scope 2) à savoir l'émission totale estimée de CO2 et d'équivalents de CO2 en tonnes.
- Score de femmes employées à savoir le pourcentage de femmes employées dans l'entreprise
- Score d'indépendance du board à savoir le pourcentage de membres indépendants du conseil d'administration tel que déclaré par l'entreprise.
- Score des droits humains pour les employés représente le respect des droits humains par les entreprises au niveau de leurs employés

Parmi ces 4 indicateurs, le fonds s'engage à surperformer son Benchmark pour deux indicateurs « score d'indépendance du board » et le « score de femmes employées » et à améliorer les scores des deux indicateurs restants. Leurs taux de couverture doivent être supérieur à 90% et 70% respectivement.

Informations relatives au Règlement (UE) 2019/2088, dit « SFDR » :

CLARESCO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg N° B 73862

Le compartiment CLARESCO INNOVATION est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR car il intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant dans sa stratégie d'investissement. Pour ce faire, Claresco Finance a recours à un prestataire de données ESG externes qui permet de récupérer un score ESG agrégé pour chaque émetteur de l'univers d'investissement et du portefeuille du compartiment. Ce score ESG est composé de plusieurs indicateurs tels que :

- **Le pilier Environnement : énergie, eau, émissions carbone scope 1 et 2, déchets, impacts des produits sur l'environnement, stratégie environnementale... ;**
- **Le pilier Social : les conditions de travail et la satisfaction des employés, la santé et sécurité, la diversité, les Droits Humains... ;**
- **Le pilier Gouvernance : la composition du conseil d'administration, la politique de rémunération, le droit des actionnaires minoritaires, l'éthique des affaires...**

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, Claresco Finance s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières (soit supérieure à 10 milliards de dollars) et ;**
- **75% pour les petites et moyennes boursières (soit inférieure à 10 milliards de dollars).**

Compte tenu des modifications apportées, les actionnaires des compartiments CLARESCO SICAV – CLARESCO FONCIER VALOR et CLARESCO SICAV – CLARESCO INNOVATION, peuvent racheter leurs actions sans frais pendant un mois après la publication du présent avis.

Luxembourg, le **27/03/2024**

Le Conseil administration de CLARESCO SICAV.